EMIHP'info

La lettre d'information de l'Equipe Mobile d'Intervention du Handicap Psychique du Centre hospitalier Gérard Marchant sur le Trouble du spectre de l'autisme (TSA) & le Trouble du développement intellectuel (TDI)

n°11 | 3ème trimestre 2025

P2 | DÉCRYPTAGE
Évaluation diagnostique
Évaluer l'intelligence et le comportement adaptatif

P3 | DOSSIER
Évaluation du fonctionnement

P4 | À RETENIR
RESSOURCES

// **DOSSIER**

Trouble du développement intellectuel (TDI) - Vol. 2



L'édito

Avant toute chose : évaluer !
De la même manière qu'il ne viendrait pas à l'esprit d'un chirurgien orthopédique de plâtrer sans imagerie, nous ne devrions pas intervenir en santé mentale sans évaluer au préalable.
Le simple mot "évaluation" peut susciter des levées de boucliers : "Évaluer, c'est réduire le fonctionnement de la personne à un chiffre ! C'est étiqueter l'individu ! C'est effacer sa subjectivité !"

À l'EMIHP, évaluer consiste justement à souligner les spécificités de l'individu, mettre en exergue ce qui fait sa singularité, préciser ses centres d'intérêt, ses envies, ses points forts et difficultés.

L'évaluation est définie en fonction de la demande, des objectifs, des particularités de la personne et de ses besoins. Elle n'est pas systématisée. Elle n'est pas exclusivement quantitative. Elle est pluridisciplinaire. Dans ce deuxième volume consacré au trouble du développement intellectuel (TDI), nous allons aborder les questions qui subsistent : qu'évaluer ? Comment évaluer ? Quand évaluer ? Dans quel but ? Découvrez des outils d'aide au diagnostic nosographique et des outils d'évaluation du fonctionnement.

A vos marques, prêts... Évaluez !

L'équipe de l 'EMIHP

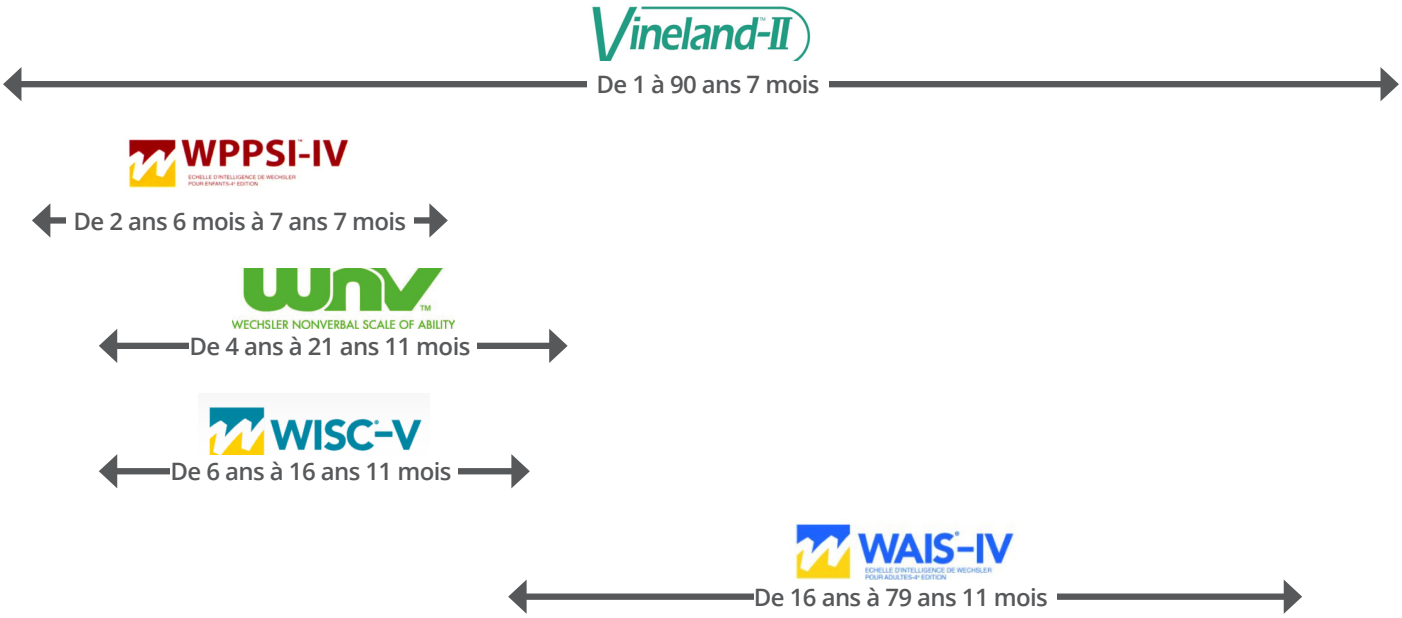
CENTRE HOSPITALIER
Gérard Marchant
TOULOUSE & HAUTE-GARONNE

Évaluation diagnostique

Rappelons les critères diagnostiques du TDI : déficit des fonctions intellectuelles et adaptatives survenant durant le développement. L'évaluation à visée diagnostique doit donc explorer ces différentes sphères. Les fonctions intellectuelles sont par exemple le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, l'abstraction... Elles peuvent être explorées par des outils psychométriques (échelles de Weschsler, NEMI, K-ABC...). Le fonctionnement adaptatif est quant à lui mesurable avec la Vineland II qui explore les compétences conceptuelles, sociales et pratiques. Enfin, soulignons la place centrale de l'anamnèse : un recueil détaillé de la biographie et de l'histoire des troubles est indispensable.
Au total, l'évaluation diagnostique requiert

1. la réalisation d'une anamnèse recueillie auprès de la personne et son entourage,
2. l'utilisation d'outils psychométriques standardisés,
3. une observation écologique. ■

Évaluer l'intelligence et le comportement adaptatif



Échelles de Wechsler – Pour décrypter les compétences intellectuelles rien de tel qu'une échelle ! De la WPPSI à la WAIS en passant par la WISC et la WNV (pour les non-verbaux), elles explorent les différentes dimensions de l'intelligence et permettent de calculer le fameux chiffre introduit par Alfred Binet : le QI. Le quotient intellectuel est déterminé à partir d'indices qui décrivent notamment le raisonnement verbal et perceptif, la vitesse de traitement, la mémoire de travail. Lorsque les résultats à ces indices sont significativement hétérogènes, le QI total n'est pas interprétable en tant que tel. Des scores de deux écarts types ou plus en dessous de la moyenne sont évocateurs d'un TDI.

Vineland II - Il s'agit d'un entretien semi-directif auprès de l'entourage proche de la personne concernée. Il est composé de 4 domaines : communication (expressive, réceptive, écrite), vie quotidienne (domestique, communauté), socialisation (relations interpersonnelles, jeux et temps libres, adaptation), motricité (fine et globale). Des altérations significatives soulignent que la personne ne satisfait pas aux normes collectives en matière d'autonomie et de responsabilité par rapport à des individus de même âge et milieu socioculturel. Cette évaluation constitue une aide au diagnostic et permet un recueil des compétences, difficultés et émergences de la personne offrant ainsi des axes de travail pertinents.

TDI non-spécifié : de quoi parle-t-on ?

Parfois, l'évaluation du fonctionnement intellectuel n'est pas possible, en raison par exemple d'une déficience sensorielle, d'un trouble mental sévère, ou de comportements-défis. Dans ce cas, il existe une catégorie diagnostique : "handicap intellectuel ou trouble du développement intellectuel non spécifié". Le DSM-5 précise que cette catégorie requiert une réévaluation ultérieure et doit être utilisée avec précautions.

Évaluations du fonctionnement

"Il ne peut pas y avoir d'accompagnement adapté aux aspirations et besoins spécifiques de la personne qui est un partenaire à part entière dans la construction de son devenir, sans avoir une photographie complète et objectivée de ses compétences et limitations." *(Professeur Vincent des Portes, neuropédiatre, coordonnateur Filière de Santé DéfiScience)* L'évaluation multidimensionnelle permet d'aider à construire le projet de vie, déterminer des axes de travail et favoriser l'autodétermination. ■

Voici un listing non exhaustif de domaines à explorer et d'outils pour y parvenir :

❒ **Langage et communication**
Ex. d'outils : Comvoor, Evaléo, CELF-5, TOPL-2...

❒ **Cognition sociale**
Ex. d'outils : PECS-B, ClaCos, TOM-15...

❒ **Sensori-motricité**
Ex. d'outils : ESAA, EPSA, Dunn-2, Bayley-4, MABC-3...

❒ **Neurovision**
Ex. d'outils : EVA, KOPV, Fibuligo...

❒ **Comportements-défis**
Ex. d'outils : EPOCAA, BPI, Vineland-II (domaine additionnel)...

❒ **Fonctions cognitives**
Ex. d'outils : Leiter 3, SON-R...

❒ **Douleur**
Ex. d'outils : GED-DI, EDAAP, FLACC...

❒ **Qualité de vie**
Ex. d'outils : WHOQOL-DIS-ID...

❒ **Fonctionnement global**
Ex. d'outils : TTAP, EFI, Vineland II...

❒ **Psychopathologie**
Ex. d'outils : tout questionnaire explorant l'humeur, l'anxiété, les symptômes psychotiques, les comportements alimentaires, les addictions...

Quand évaluer ?

Les évaluations du fonctionnement peuvent être effectuées en début d'accompagnement, pour disposer d'un état des lieux en ligne de base et aider à définir des objectifs ajustés. Elles peuvent être proposées à nouveau en cours de suivi, pour tenter d'objectiver l'évolution des compétences et l'impact de l'intervention. Pensez à programmer des évaluations régulières ! Le QI quant à lui est plutôt stable au cours de la vie, il n'est réévalué que si le contexte clinique le justifie.

Les incontournables de l'EMIHP ! Roulement de tambour... Voici le top 3 des outils indispensables à l'EMIHP :

ComFor-2

Pourquoi ? Evaluation de la communication réceptive : c'est-à-dire dans quelle mesure la personne attribue un sens aux supports visuels.
Comment ? La personne évaluée doit procéder à des tâches de tri d'objets et d'images. Il n'y a pas de consigne verbale : on s'assure ainsi que les résultats ne seront pas biaisés par une éventuelle incompréhension des consignes.
Pourquoi ? Le ComFor vise à proposer des recommandations adaptées au niveau d'attribution de signification de la personne en matière d'outils de communication. Il détermine les formes à privilégier pour mettre en place une communication augmentée (pictogrammes, objets, photos...).

ESAA

Quoi ? Évaluation de la sensorialité de l'adulte avec autisme : c'est-à dire recueil des particularités (plaisirs et aversions) pour chaque sens.
Comment ? Évaluation directe (comment réagit la personne lorsqu'on lui propose du matériel sensoriel) et évaluation indirecte (recueil des spécificités sensorielles repérées au quotidien par l'entourage).
Pourquoi ? Connaître les particularités sensorielles de l'individu permet d'adapter au mieux son environnement. Ces aménagements aident à diminuer les inconforts sensoriels qui peuvent être source de comportements-défis mais surtout à majorer la qualité de vie.

Vineland-II

Déjà présenté ci-contre comme aide au diagnostic, cet outil très complet et généraliste permet également d'aider à l'identification d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis (SMART). Cette évaluation aide à identifier des points forts et faibles et situer les comportements adaptatifs de la personne dans une perspective développementale. Étalonnée en français de 1 à 90 ans.

// À RETENIR

- Avant tout : évaluez ! Cela permet de disposer d'une base de départ objective pour tous les acteurs.
- Soyez optimiste ! Il est possible d'évaluer les compétences d'une personne avec un TDI, même sévère.
- Retenez que l'évaluation doit être multidimensionnelle, interdisciplinaire et régulière.
- Une évaluation n'est pas valable à vie. L'évolution des troubles, les événements de vie, les interventions mises en place et les apprentissages réalisés peuvent faire fluctuer les compétences de la personne et donc les résultats aux évaluations.
- Tenez compte des résultats aux évaluations : cela permet d'ajuster en continu un accompagnement de qualité dans le respect de l'individu et de ses possibles.
- Impliquez autant que possible la personne concernée et son entourage.

// RESSOURCES

Ressources

→ Journée régionale TDI

Le Centre Expert Autisme et trouble du Neuro Développement (CeAND), a organisé une journée régionale sur le TDI. Retrouverez le Replay de cet évènement.

www.ceand.org

Ressources

→ Guide défisciences

Un must-have lorsqu'on se questionne sur l'évaluation des compétences des personnes avec TDI.

www.defiscience.fr



SAVE THE DATE !

Lundi 17 novembre l'EMIHP célèbrera ses 10 ans !
Programme en cours d'élaboration et inscriptions à venir.

Recherche scientifique

→ Cohorte MARIANNE

La cohorte MARIANNE est un programme de recherche scientifique réalisé en France, destiné à la construction d'une grande infrastructure de recherche sur les déterminants précoces biologiques et environnementaux de l'autisme et des troubles du neuro-développement chez l'enfant.

Cohorte MARIANNE

Ressources

→ Recommandations HAS

Parce qu'on ne les lira jamais trop : jetez un œil aux guidelines « L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel Volet 1 ».

Guide HAS

L'Equipe mobile d'intervention du handicap psychique (EMIHP) reste à votre disposition pour co-élaborer des pistes de travail et améliorer l'accompagnement des personnes avec TSA/TDI.

Contact : 05 61 43 36 98

emihp@ch-marchant.fr

Directeur de la publication : Richard Rouxel, Directeur du CH Gérard Marchant
Rédaction : équipe pluridisciplinaire de l'EMIHP
Conception graphique : l'EMIHP et service communication
Crédits photos : Adobestock